

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 septembre 2007
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 septembre 2007, adressée
au Secrétaire général par le Représentant
permanent du Portugal auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de soumettre à votre attention la lettre par laquelle le Secrétaire général et Haut Représentant du Conseil de l'Union européenne, Javier Solana, vous informe que le Conseil a approuvé le concept de gestion de crise pour l'opération envisagée au Tchad et en République centrafricaine, et s'est déclaré disposé à soutenir l'action des Nations Unies (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) João **Salgueiro**



**Annexe à la lettre datée du 21 septembre 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Bruxelles, le 17 septembre 2007

Dans votre rapport du 10 août 2007 (S/2007/488), vous avez souligné l'urgence d'une initiative internationale visant à répondre aux conséquences régionales de la crise du Darfour.

À cette fin, vous avez recommandé le déploiement d'une présence multidimensionnelle dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine visant à améliorer la sécurité des populations réfugiées et déplacées, à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et créer les conditions d'un effort de reconstruction et de développement dans ces zones.

L'Union européenne a pris note de la disponibilité du Conseil de sécurité, exprimée par la voie de la déclaration présidentielle du 27 août (S/PRST/2007/30), à suivre votre recommandation et à autoriser la mise en place de cette présence. Je relève que les membres du Conseil ont souhaité, par la même déclaration, que vous les teniez étroitement informés des préparatifs de cette opération.

J'ai donc le plaisir de vous informer que le Conseil de l'Union européenne a approuvé le concept de gestion de crise pour l'opération envisagée au Tchad et en République centrafricaine. Cette décision, qui confirme la disponibilité de principe exprimée par le Conseil de l'Union européenne, le 23 juillet dernier, à soutenir l'action des Nations Unies, va permettre de lancer la planification détaillée de cette opération. L'objectif de l'Union européenne est de contribuer, en liaison étroite avec les autres acteurs de la communauté internationale, et en particulier l'Union africaine et l'ONU à la résolution de la crise du Darfour, dans le cadre d'une approche globale et régionale.

L'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité est indispensable pour permettre l'engagement de l'Union européenne. Cette résolution devra donner un mandat adapté à la force européenne et autoriser le déploiement des éléments de la force européenne au Tchad et en République centrafricaine pendant l'opération elle-même, comme pendant la phase de désengagement de la force. Je voudrais appeler votre attention sur le caractère urgent de cette résolution sans laquelle le Conseil de l'Union européenne ne pourra pas prendre toutes les décisions nécessaires à la poursuite de la préparation de cette opération.

Cette résolution devrait également donner une base juridique à la présence de troupes européennes au Tchad, en République centrafricaine et dans les pays de transit de la force, et inviter les gouvernements concernés à conclure avec l'Union européenne dès que possible des accords sur le statut des forces.

En cohérence avec vos recommandations, l'objectif de l'opération militaire est de contribuer à améliorer la sécurité générale dans les régions limitrophes du Darfour pour rendre possible l'action de la Force de police des Nations Unies et la poursuite des activités des acteurs humanitaires dans de meilleures conditions de sécurité, de contribuer à créer les conditions du retour volontaire des personnes

déplacées, en particulier dans le Dar Sila, et les conditions permettant un programme de réhabilitation des zones d'origine des populations déplacées.

L'opération de l'Union européenne serait d'une durée d'un an à partir du déploiement de la force. À l'issue de cette période, la force procédera à son redéploiement; durant cette période de redéploiement, la force devra pouvoir continuer à s'acquitter de ses tâches, dans la limite de ses capacités résiduelles. Les arrangements nécessaires pour assurer le suivi de la force à l'issue de la période de 12 mois devront être préparés en étroite coordination entre l'Union européenne et l'ONU, sur la base d'une évaluation conjointe des besoins conduite six mois après le déploiement de la force.

Les autorités des pays concernés ont été consultées sur les principaux aspects de l'opération envisagée. Elles ont exprimé leur assentiment et leur soutien de principe à la mise en place d'une force européenne. L'Union européenne entend continuer à travailler en transparence et en coopération avec ces autorités dans le processus de planification à venir ainsi que dans la phase de mise en œuvre. Elle tiendra également informés les gouvernements des États voisins, l'Union africaine ainsi que les organisations sous-régionales concernées.

Les travaux préparatoires vont se poursuivre dans les semaines à venir. Ils seront conduits en étroite relation avec le Secrétariat général des Nations Unies. Il conviendrait à cet effet d'établir entre secrétariats et avec le quartier général de la force européenne des arrangements de liaison permettant un travail efficace. Ces travaux devront permettre d'identifier les modalités détaillées selon lesquelles l'Union européenne conduira cette mission, ainsi que les synergies en terme de soutien qui pourraient être envisagées avec la mission des Nations Unies. Je vous propose que ces modalités, une fois arrêtées, fassent l'objet d'un échange de lettres entre secrétaires généraux pour formaliser notre accord sur la nature précise du soutien que la mission des Nations Unies pourra attendre de la force européenne.

(Signé) Javier Solana